
Daniel Vidal

Bernhard Blumenkranz, *Les auteurs chrétiens latins du Moyen Âge sur les juifs et le judaïsme*

Préface de Gilbert Dahan. Paris-Louvain, Peeters, 2007, 304 p.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Daniel Vidal, « Bernhard Blumenkranz, *Les auteurs chrétiens latins du Moyen Âge sur les juifs et le judaïsme* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 142 | avril-juin 2008, document 142-9, mis en ligne le 25 novembre 2008, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/14803>

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales

<http://assr.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://assr.revues.org/14803>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

Daniel Vidal

Bernhard Blumenkranz, *Les auteurs chrétiens latins du Moyen Âge sur les juifs et le judaïsme*

Préface de Gilbert Dahan. Paris-Louvain, Peeters, 2007, 304 p.

Pagination de l'édition papier : p. 191-321

- 1 De 1948 à 1958, la *Revue des Études Juives* a accueilli les notices rédigées par Bernhard Blumenkranz sur les textes d'auteurs chrétiens latins du Moyen Âge concernant les juifs et le judaïsme. Ces notices, qui ont fait l'objet, en 1963, d'une première édition (Collection *Études juives*, 3), constituent le matériau de base qui avait permis à l'auteur de rédiger sa thèse *Juifs et chrétiens dans le monde occidental, 460-1096* (Paris, 1960). Cette thèse est aujourd'hui rééditée, ainsi que ces notices. L'intérêt de ces dernières est évident. Bien que leur réédition n'ait pas été révisée ou/et augmentée de plusieurs ressources aujourd'hui connues ou ré-affectées, le lecteur se trouve face à une recherche en train de s'accomplir, dans la rigueur et la passion dévorante dont tout spécialiste, et bien au-delà, crédite l'auteur. La publication, en 1977, du recueil d'essais *Juifs et chrétiens. Patristique et Moyen Âge* est issue de cette recherche obstinée et méticuleuse des sources documentaires d'accès souvent difficile. Voici donc un ensemble de matériaux qui, pour n'être sans doute pas exhaustif, s'offre aux chercheurs et aux lecteurs comme somme de références dont l'excellence a été reconnue depuis longtemps.
- 2 Ce « catalogue », qui traite deux cent quarante et une sources, n'est cependant pas livré à l'état brut. L'auteur décrit plus qu'il ne cite, résume plus qu'il ne livre l'ensemble de chaque document découvert ou réhabilité – un ouvrage n'aurait pas suffi. Chaque notice est reprise à nouveaux frais, ou réinscrite en une problématique particulière. Mais la synthèse est rigoureuse, sans défaut, n'outrepassant jamais son objectif : quels furent, au cours des siècles considérés, les arguments fondamentaux sollicités dans les polémiques contre les juifs et le judaïsme, et quelles en furent les modalités d'énonciation, chaque auteur retenu dans cette longue durée étant restitué au plus près de ce que le travail historiographique autorise. Sept siècles sont ici concernés, du V^e au XI^e, de la période patristique à la période « romane » – et ce long terme correspond à ce que les historiens nomment « le haut Moyen Âge ». Jean Cassien ouvre le répertoire, mais presque en porte-à-faux : la place centrale qu'il occupe dans la tradition monastique ne le conduit pas à des polémiques directes avec les juifs, mais plutôt à des discussions internes à l'Église. Il fait en sorte que sa défense de l'Ancien Testament ne puisse rapprocher les chrétiens du judaïsme. S'il est délicat de définir une modalité majeure de dénonciation des juifs à partir de ces premiers documents, jusqu'au siècle crucial des premières croisades, par quoi se clôt le catalogue, chaque texte témoigne cependant de quelque singularité. Maximin, évêque arien, donc hérétique, polémique avec les juifs sur le thème de la circoncision, bien que les ariens fussent la plupart du temps des « alliés naturels » des juifs. En ce siècle, pour l'essentiel, les juifs sont assimilés à tous autres hérétiques, comme le rappelle Pierre Chrysologue, évêque de Ravenne, et moins encore coupables que les ariens, rappelle Quodvultdeus, évêque de Carthage. Ce ne fut certes pas un siècle de douceur évangélique, mais il convient de citer Léon le Grand, pape plus occupé à lutter contre manichéens et pélagiens que contre les juifs, rarement objets d'injures. D'autres auteurs y recourent plus aisément : Maxime de Turin s'élève contre toute promiscuité avec les juifs, souillés par le péché de déicide ; et l'on retrouve sans surprise cette accusation en bien d'autres documents du V^e siècle. Mais une attitude parfois moins agressive se discerne : Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont-Ferrand, s'il entend combattre l'irréligion, se porte en défenseur de la personne. Césaire, évêque d'Arles, puis vicaire du Saint-Siège en Gaule, ne manifeste pas, selon B. Blumenkranz, d'animosité particulière à l'égard des juifs, acceptant que l'on fasse avec eux commerce et

libations. L'Église, en ce siècle de refondations permanentes, mène jeu double, et complexe, toujours référé à la tradition qui dit l'Ancien Testament figure prophétique du Nouveau, et de la venue du Christ – et donc les juifs coupables de n'avoir pas reconnu le Messie annoncé –, mais accommodant ses relations avec le judaïsme afin que rien ne puisse encore se déployer, qui ferait rupture vive entre gentils et chrétiens.

3 Cette dualité de comportements et d'argumentation se retrouve d'un siècle à l'autre, où alternent selon un rythme qu'il serait utile d'authentifier, posture d'agressive dénonciation et position modératrice dans les conflits d'interprétation. Chancelier de Théodoric, pressentant la prochaine scission entre Orient et Occident, Cassiodore fait œuvre décisive de maintenance de la culture grecque au cœur de la chrétienté. Le judaïsme n'est pas sa préoccupation centrale. Il n'empêche : lorsque éclatent des émeutes anti-juives, il en blâme les auteurs. Grégoire le Grand exige que l'on n'accable pas les juifs, qui doivent pouvoir jouir de la protection des lois romaines. Le temps est aux menaces lombardes en Italie du sud : aussi bien convient-il de « maintenir la concorde parmi le peuple », et si conversion s'obtient, que ce soit « par bonté et raison ». Si Jésus fut crucifié, les Romains en portent aussi la responsabilité, et les chrétiens participent au crime suprême par leurs péchés continués. La croix est de responsabilité universelle. Sagesse ? Tolérance ? À ce qui pourrait apparaître tel, Grégoire de Tours marque un retour à des réalités plus rudes, objectant aux juifs les miracles qui témoignent en leur défaveur radicale. Plus négative encore, au VII^e siècle, l'attitude des auteurs latins à l'encontre des juifs. Soit l'Espagne, où s'élabore une législation anti-juive très contraignante. Isidore de Séville, opposé à la philosophie et la culture « païennes » et tout entier engagé dans le renforcement de la royauté wisigothique, participe au IV^e concile de Tolède, plus préoccupé d'énoncer des canons anti-juifs qu'à prendre position contre les « hérétiques » : peuple déicide, puni pour ce crime. Mais peuple séducteur, dont il faut que les chrétiens se prémunissent. Un désaveu de façade tente de s'opposer aux conversions forcées. Ildefonse de Tolède, disciple d'Isidore, surenchérit : il n'est point de compromis doctrinal possible avec les juifs, et il prévient : son combat ne cessera pas « jusqu'à ce que, foulé à ses pieds, (le juif) rende son dernier souffle ; pour qu'il ne subsiste le moindre germe du cadavre de la perfidie ». D'Espagne, encore, Braulion, évêque de Saragosse, s'élève contre la « mansuétude » du Saint-Siège à l'égard des juifs. Sévère de Minorque ne disconvient pas que « seules les solutions de force ont été efficaces contre les juifs ».

4 Autre siècle, autres lieux, autres conceptions des relations avec le peuple des juifs. Angleterre, VIII^e siècle, Bède le Vénérable : « défenseur » des juifs, lecteur de la Bible en hébreu, s'élevant contre le procès en falsification des passages décisifs des Écritures, dont on les suspecte. Peuple déicide ? Mais « dans chaque génération, des chrétiens crucifient de nouveau le Christ par leurs péchés » – et les « juifs déicides sont moins perdus que les hérétiques ». L'argument avait déjà été avancé, on l'a noté, par Grégoire le Grand. Alcuin, théologien anglo-saxon : s'il est un péché des juifs, moins grave est-il que celui des hérétiques. Et son commentaire de la Passion ne contient pas d'allusion anti-juive. Au IX^e siècle, Agobard, évêque de Lyon, réactive les images les plus négatives des juifs : blasphémateurs, dont il faut se séparer, et dont les superstitions sont capables aussi bien de séduire les chrétiens. Amolon, son successeur, reprendra les mêmes arguments : les juifs sont des hérétiques, en pire – perfides, corrupteurs de chrétiens. Le judaïsme, matrice des hérésies, hérésie majeure, fondement à quoi se ramène toute hérésie ? Raban Maur, bénédictin allemand, semble occuper une position tierce, entre hostilité et « neutralité ». À la loi de Moïse les catholiques sont attachés, toute interprétation allégorique en témoigne. Ainsi l'Église représente-t-elle « le vrai Israël » et les « vrais juifs ». Mais le peuple juif n'est pas condamné à une éternité de malheurs : s'il vient à conversion, c'est que la culpabilité ne participe pas de son « essence ». Mais ceci, en contrepoint, et qui fut souvent argument de poids pour une homophonie de peu : Juif = Juda, donc félon. Mais je relève en ce siècle retors, une autre figure de double jeu. Paul Alvare, « docte chrétien » de Cordoue, entretient une polémique, courtoise au début, plus rugueuse vers la fin, avec Eléazar Bodo, ancien diacre à la cour de Louis le Pieux, fraîchement converti au judaïsme. Une correspondance témoigne de cette polémique, au début des années 840. D'intérêt d'autant plus grand que Paul est de famille juive convertie au christianisme. Échange à fronts renversés.

La question centrale : le temps de la venue de Christ. Positions incompatibles. Si bien que les promesses de l'Ancien Testament s'adressent aux seuls chrétiens. Et cela peut s'entendre ainsi, si l'on s'en tient en un sens paradoxalement littéral, quand il est tout entier « figuriste ». Mais la Loi, précise Paul Alvare, se décline, en sa raison, selon une signification spirituelle. Cela même qui chasse le juif de la Loi, comme l'énoncent d'autres textes, ne lui donne-t-il pas la possibilité de l'y réinscrire ?

5 Plus que gagner des « âmes juives », écrit un auteur anonyme anglais en fin du X^e siècle, il faut « protéger les chrétiens de la contagion » du peuple félon. Car le judaïsme apparaît bien comme une alternative redoutable pour un christianisme déjà en proie à de multiples convulsions et hérésies. D'autant plus redoutable, qu'il est toujours considéré comme la raison de toute hétérodoxie, et de toute dissidence. Certes, ce texte en forme de dialogue fictif entre l'Église et la Synagogue, « à mi-chemin, note l'auteur, entre littérature polémique et théâtre médiéval », admet que les juifs furent « chéris de Dieu » avant que d'être « rejetés » pour leurs péchés. Au principe de ce rejet, la venue méconnue de Dieu fait homme. Mais le propos est plus complexe qu'il n'y paraît. Si « le Messie est venu pour sauver tous les hommes », alors les juifs seront reconnus en tant que peuple lavé du soupçon de déicide. Les auteurs chrétiens, en ce haut Moyen Âge latin, semblent hésiter entre une déclaration continue de guerre contre les juifs, et une position moins intolérante à leur égard, voire, on l'a noté, plus protectrice. Le XI^e siècle témoigne de cette hésitation. En son ouverture, la proclamation de la fin du « royaume juif », et donc de toute prétention des juifs à demeurer fidèles à la Loi. Élève de Gerbert, dialecticien et futur pape Sylvestre II, Fulbert, évêque de Chartres, dit ce royaume disparu : son territoire aux mains des étrangers, son peuple « dispersé à tous les vents », sa loi depuis longtemps inappliquée. « Le sceptre est enlevé à Juda ». Aussi bien faut-il « contrecarrer les arguments » fallacieux des juifs, plus que tenter de les convertir. Moine de Saint-Symphorien, Albert de Metz engage une controverse avec un ancien prêtre catholique récemment converti au judaïsme. Mais, résume l'auteur, « il est plus facile d'adoucir les pierres que le cœur des juifs ». Le siècle est aux croisades et aux reconquêtes. La polémique anti-juive enfle et se radicalise. Raoul Glaber, en l'un des chapitres de son *Histoire* (écrite vers 1044) témoigne de la suspicion renouvelée contre les juifs, et de leur persécution. Le pape Alexandre II rédige plusieurs « Lettres » relatives aux juifs, en relation avec les débuts de la reconquête chrétienne en Espagne, et les avancées normandes en Sicile. Juifs et musulmans sont unis dans une même dénonciation. Ce qui ne l'empêche pas de féliciter les évêques qui accordent protection aux juifs pourchassés dans la tourmente. Son conseiller, Pierre Damien, évêque d'Ostie, promoteur de la réforme du clergé, abonde en cette voie plus apaisée. Ne pas, dit-il, repousser l'adversaire par l'injure et l'orgueil, mais procéder avec charité et patience. De l'Ancien Testament et de la Loi juive, au Nouveau Testament, et à l'accomplissement chrétien de cette Loi, il n'est pas rupture, mais substitution : le baptême remplace la circoncision ; si la fête des tabernacles n'est plus observée par les chrétiens, « c'est parce que le peuple chrétien est en lui-même le tabernacle de Dieu », etc. Ce procès de substitution marque la spiritualisation opérée par le christianisme des rituels juifs. Sans doute cet argument de continuité/sublimation n'est-il pas en l'état recevable par les juifs : seul le Jugement Dernier opérera leur conversion.

6 Le XI^e siècle s'achève quand commence la première croisade (1096-1099). L'ultime notice de Bernhard Blumenkranz concerne Gilbert Crispin (~ 1046-1117), abbé de Westminster, qui tint procès-verbal d'une discussion réelle avec « un juif venu de Mayence ». Échanges de haute qualité, « finesse dialectique » qualifiant les partenaires : l'auteur avait assuré lui-même en 1956 l'édition critique de cette *Disputatio Crispini Iudei et Christiani*. La Loi est bonne, dont se réclament les juifs. Encore faut-il la prendre en son sens « profond », et non littéral. Et si le Christ est venu, ce n'est pas pour l'abolir, mais pour l'accomplir. S'en suivent des discussions relevant d'interprétations divergentes des textes « sacrés », comme il en fut tout au long des siècles questionnés par l'auteur. Si Crispin invite son « adversaire » à « scruter le texte biblique », c'est pour conserver au débat la sérénité qui s'impose. Au début du siècle suivant, cette qualité de débat apparut inacceptable : on fabriqua des faux où « l'injure et la grossièreté » remplacèrent la « politesse » de Crispin et de son interlocuteur. Les temps de feu et de flamme s'annonçaient. Les Croisades ne pouvaient s'accommoder de « disputes »

et dialogues. Sans doute les sept siècles documentés par B. Blumenkranz ne furent pas, tant s'en faut, des siècles d'ouverture et d'apaisement. On a noté les attaques et les accusations, les dénonciations et toutes les stigmatisations convenues à l'encontre des juifs. Du moins, à lire l'ensemble des notices regroupées par l'auteur, est-il apparu une tension permanente entre hostilité manifeste et disponibilité à l'écoute. Les auteurs chrétiens latins, en ce haut Moyen Âge, pour l'essentiel ne tinrent pas discours continûment anti-juifs. Mais l'énonciation de thèmes négatifs, et d'imputations mortifères, devait trouver, en des temps très proches, et jusqu'en notre propre histoire, d'irrémissibles accomplissements.

Pour citer cet article

Référence électronique

Daniel Vidal, « Bernhard Blumenkranz, *Les auteurs chrétiens latins du Moyen Âge sur les juifs et le judaïsme* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 142 | avril-juin 2008, document 142-9, mis en ligne le 25 novembre 2008, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/14803>

Référence papier

Daniel Vidal, « Bernhard Blumenkranz, *Les auteurs chrétiens latins du Moyen Âge sur les juifs et le judaïsme* », *Archives de sciences sociales des religions*, 142 | 2008, 191-321.

Droits d'auteur

© Archives de sciences sociales des religions
